

Axe 3	Mobiliser tous les acteurs
Mesure 33	Mobiliser tous les citoyens, sensibiliser, informer et encourager les expériences de nature respectueuses de la biodiversité
Ministères et opérateurs pilotes	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) – Direction de l’eau et de la biodiversité (DEB) Office français de la biodiversité (OFB)
Autres ministères et opérateurs impliqués	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires MTECT (Direction générale de l’Aviation civile (DGAC) Ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) Ministère de la santé et de la prévention (MSP) Ministère de la Culture Ministère de l’Education nationale et de la jeunesse (MENJ) Ministère de l’Agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) Ministère de l’Intérieur et des Outre-mer (MIOM) Ministère de l’Europe et des affaires étrangères, en lien avec l’Agence française de développement Muséum national d’histoire naturelle (MNHN) Agence de la transition écologique (ADEME), Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) Opérateurs de la culture (Musées, centre d’arts et réseaux de création et du spectacle vivant, écoles d’art et de design, Conseils d’architecture, d’urbanisme et d’environnement (CAUE)) Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et autres structures d’accompagnement et de recherche Office français de la biodiversité (OFB) Agences de l’eau et Offices de l’eau
Contexte/enjeux	<p>« On aime ce qui nous a émerveillé, et on <i>protège</i> ce que l'on aime. » disait Jacques-Yves Cousteau.</p> <p>Cette mesure vise ainsi à informer et sensibiliser les citoyens afin de les mobiliser en faveur de la protection et de la restauration de la biodiversité par des actions directes mais aussi indirectes comme des évolutions de modes de consommation. Il s’agit de leur donner les informations utiles afin qu'ils puissent décider de façon éclairée et s’engager dans des changements transformateurs.</p> <p>La création du lien entre sciences et citoyens autour de la thématique biodiversité permet ainsi de faire progresser la compréhension des enjeux. A ce titre, l’implication des citoyens dans les démarches de sciences participatives peut participer à une plus grande mobilisation citoyenne, tout en apportant des données importantes pour la recherche scientifique.</p> <p>Parallèlement à cette approche scientifique et technique, les expériences sensibles de nature permettent d’élargir les publics et de déclencher l’envie d’agir. La SNB encouragera ces expériences sensibles, en particulier à travers la Fête de la nature organisée chaque année.</p> <p>Plus largement, la reconnaissance des savoirs environnementaux des communautés locales et des peuples autochtones est un enjeu majeur pour la sauvegarde de la biodiversité et la réussite des politiques dédiées (conservation de la nature), identifié depuis les années 1990 et s'inscrit dans la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui favorise les</p>

	<p>interactions entre sciences et société.</p> <p>La construction de toutes ces actions se fera en s'appuyant sur un état de l'art actualisé des recherches en sciences humaines.</p>
<p>Action 1</p> <p>Pilote : MTECT / DEB</p>	<p>Objectif : Organiser chaque année de grands moments de cohésion citoyenne autour de la biodiversité à travers la Fête de la nature au printemps et les Journées du patrimoine en septembre</p> <p><u>Description de l'action :</u></p> <p>L'Etat soutiendra chaque année l'organisation de la Fête de la nature. Organisée par l'association du même nom avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), cette fête de la nature a pour objectif d'être un grand moment de partage et de sensibilisation autour de la nature et de la biodiversité, rassemblant collectivités territoriales, associations, écoles, agriculteurs, citoyens, amoureux de la nature afin que tous les français puissent découvrir la nature proche de chez eux et s'y reconnecter.</p> <p>Organisée par des acteurs publics, de nombreux acteurs de la société civile, citoyens et amateurs de la nature, le principe de la fête de la nature est de proposer à tous les publics, les plus divers, des animations gratuites, conviviales, ludiques et pédagogiques au contact de la nature. Le but est de faire découvrir les richesses de celle-ci pour favoriser une évolution des comportements permettant d'engager des changements transformateurs favorables à la biodiversité.</p> <p>L'Etat se mobilisera notamment à travers ses différents ministères et services déconcentrés pour organiser des activités au plus près des citoyens dans le cadre de la Fête de la nature, en particulier dans les jardins de l'Etat labellisés et/ou partenaires d'associations environnementales.</p> <p>Par ailleurs, les Journées du patrimoine seront aussi étendues au patrimoine naturel, en mettant en avant en particulier le patrimoine naturel exceptionnel comme les Parc nationaux.</p> <p><u>Indicateur(s) avec valeur cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre d'activités organisées pour la Fête de la nature ⇒ Nombre de citoyens participant à la Fête de la nature ⇒ Nombre de sites naturels organisant des ouvertures pour les Journées du patrimoine ⇒ Nombre de participants à la fête de la Nature chaque année avec l'objectif de 5 millions dont 200 000 en outre-mer d'ici 2025
<p>Action 2</p> <p>Pilote : MTECT/DEB</p> <p>Co-pilote : OFB</p>	<p>Objectif : Informer de manière permanente les citoyens sur ce qu'est la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, les services écosystémiques, les pressions qui les affectent, l'éthique environnementale, la démocratie environnementale,... et promouvoir des changements transformateurs soutenus par différentes « définitions d'une bonne qualité de vie »</p> <p><u>Description de l'action :</u></p> <p>L'action vise à créer les conditions favorables à l'encapacitation (ou empowerment) du plus grand nombre. En donnant des accès à l'information, en encourageant et en soutenant les actions existantes et les initiatives de collectifs</p>

de citoyens, de chercheurs, de consommateurs, visant à révéler, cartographier, rendre publiques des connaissances relatives à l'état de la biodiversité, les pressions sur l'environnement et la santé planétaire (limites planétaires, empreinte biodiversité, .).

L'action vise à permettre au citoyen d'avoir accès aux informations utiles à sa compréhension des enjeux relatifs à la biodiversité afin qu'il puisse décider, de façon éclairée, de ses choix de vie et de ses engagements. Elle vise à renforcer un service d'information du public donnant un accès aisé et intelligible aux données et à en faire la promotion. Ce dispositif reposera sur un ensemble cohérent d'outils, sur le Web et par d'autres moyens et se fera avec des partenaires qui participeront à son animation tout au long de l'année. Ce service d'information comportera un volet à destination des médias.

Ce projet collectif doit ainsi :

- Assurer la cohérence des messages sur une thématique identifiée collectivement et pour l'audience visée par cette thématique
- Concentrer la diffusion de ces messages sur une durée définie (i.e. parler d'une même voix sur un temps donné)
- Occuper l'espace médiatique pour que les citoyens ne puissent plus ignorer les enjeux et les défis de l'anthropocène ce qui permettra d'atténuer le « brouillage » des messages dans lequel le grand public peut se perdre,
- Toucher des publics divers en démontrant que chacun a un rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité en co-contruisant la production et la diffusion de contenus, avec des acteurs, tels que sociétés de production, éditeurs, grands groupes médias, TV, etc.

Cette mise en synergie d'acteurs doit permettre de renforcer l'efficacité des grands messages de la prise de conscience des enjeux à la nécessité d'accélérer les changements transformateurs nécessaires à la préservation des espèces, des milieux, de l'habitabilité de la planète. La mise en synergie d'acteurs offre également une opportunité pour faire monter en connaissance et compétence grâce au co-développement l'ensemble des partenaires et en particulier les relais que sont les professionnels des médias en particulier les journalistes.

Déroulé de l'action :

Sur le Web, il reposera notamment sur le service d'information partenarial NatureFrance.fr, comprenant notamment l'Observatoire national de la biodiversité et ses déclinaisons régionales (Observatoires régionaux de la biodiversité), adossé au système d'information fédérateur sur la biodiversité, qu'il s'agira de renforcer en coordination avec d'autres outils existants et à créer dans la sphère publique (en particulier avec les sites institutionnels) et des initiatives associatives, citoyennes à recenser...

Développement d'une stratégie coordonnée multi-acteurs (audiovisuel public et privé, acteurs de la communication de masse et des autres médias, ONG environnementales), notamment pour développer une ligne éditoriale engagée pour la biodiversité et la démocratie environnementale.

Signature accord cadre audiovisuel public (Ministère de Culture

	<p>/MTECT), Mise en place d'une cellule scientifique de fact checking et partenariats médias (Lutte active contre les INFOX en garantissant l'accessibilité à des informations fiables sur la biodiversité) Lancement d'un programme de formation de tous les journalistes et les producteurs de médias aux enjeux biodiversité. Campagnes de communication pour promouvoir l'ensemble du dispositif</p> <p><u>Indicateur(s) avec valeur cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise à disposition du public d'un service d'information de référence accessible du grand public sur la biodiversité, promu, animé et fortement valorisé avec pour cible : <ul style="list-style-type: none"> ○ 20 millions de telespectateurs (TV et cinéma) ○ 20 millions de lecteurs (presse + livres) ○ 30 millions de viewers (Réseaux sociaux) ○ 500 000 personnes engagées (qui déclarent passer à l'action + qui sont passés à l'action via les acteurs associatifs). ○ 50 000 participants à des événements (Expositions, conférences...) ⇒ Nombre de campagnes de promotion du service d'information (incluant un référencement web puissant et des partenariat média sociaux d'envergure) avec une cible de 3 campagnes ⇒ Nombre de journalistes et professionnels des médias formés avec une cible de 900
<p>Action 3</p> <p>Pilote : MTECT/DEB</p> <p>Co-pilotes : OFB</p>	<p>Objectif : Mobiliser et accompagner les acteurs relais, par la sensibilisation, la formation, la création de projets partenariaux.</p> <p><u>Description de l'action :</u> Cette action vise tout particulièrement les acteurs des territoires en les associant à des dispositifs de protection de la biodiversité pour toucher les citoyens et les inciter à agir concrètement. L'objectif est d'accompagner les structures locales pour leur permettre de mobiliser les citoyens en faveur de la protection de la biodiversité. Pour cela l'Etat outillera les structures et animera les différents réseaux pour donner à voir dans les actions dans territoires, notamment via le développement du programme « Partenaires engagés pour la nature (PEN) » qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des engagements volontaires en faveur de la biodiversité de la part des associations, fondations, organisations, fédérations, etc. Ces structures assurent souvent elles-mêmes un relais de mobilisation auprès d'autres acteurs et/ou des citoyens. Ce programme permet donc au plus grand nombre de rejoindre des communautés d'acteurs et de pratiques à l'échelle nationale comme à l'échelle locale.</p> <p>Au-delà du programme PEN seront mobilisés également des acteurs ou des communautés d'acteurs fortement prescriptrices aux enjeux de la biodiversité, par exemple des professions liées à la culture ou la santé ou aux médias.</p> <p><u>Indicateur(s) avec valeur cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de PEN dont nb par secteurs stratégiques (chimie, bâtiment, agriculture, ...) avec pour cible 1000 partenaires reconnus à 2030 (dont

	<p>200 têtes de réseaux professionnelles notamment parmi les secteurs prioritaires chimie, bâtiment, agriculture...)</p> <p>⇒ Taux de reconduction PEN – Valeur cible : 85% de reconduction des lauréats à 2030</p>
<p>Action 4</p> <p>Pilote : MTECT/DEB</p> <p>Co-pilotes : OFB</p>	<p><u>Objectif</u> : Faciliter l'engagement direct des citoyens</p> <p><u>Description de l'action</u> :</p> <p>Cette action vise à permettre aux diverses communautés de citoyens visées (par exemple pratiquants de sports de nature, propriétaires de balcons & jardins, consommateurs...) d'augmenter leur compréhension de leurs espaces de biodiversité de proximité et d'agir en prenant conscience de leur pouvoir d'action collective en proposant des dispositifs et en soutenant les associations et collectivités porteuses d'initiatives :</p> <p>Création d'un kit d'accompagnement pour passer de citoyen concerné à citoyen acteur de la préservation de la biodiversité</p> <p>Déploiement national des collections de badges "Sports et biodiversité" / Renforcement de l'écoresponsabilité des pratiquant(e)s de sports de nature terrestres et maritimes</p> <p>Constitution et animation de communautés de sportifs de nature engagées / Promotion de l'offre "Biodiv'sport, Suricate, Outdoorvision, C-Mon-Spot et Nav&Co"</p> <p>Campagne de sensibilisation à l'engagement bénévole en faveur en faveur de la protection de la nature via la plateforme jeveuxaider.gouv.fr</p> <p>-</p> <p><u>Indicateur(s) avec valeur cible</u> :</p> <p>⇒ Nombre de personnes engagées (qui déclarent passer à l'action + qui sont passés à l'action via les acteurs associatifs) avec pour cible 500 000 personnes</p> <p>⇒ Nombre de participants à des évènements (Expositions, conférences...) avec pour cible 50 000 personnes</p>
<p>Action 5</p> <p>Pilote : MTECT/DEB</p> <p>Co-pilotes : OFB</p>	<p><u>Objectif</u> : Encourager les expériences de connaissance et expériences de nature, notamment au travers des sciences participatives</p> <p><u>Description de l'action</u> :</p> <p>La création du lien entre sciences et citoyens autour de la thématique biodiversité permet d'en réduire les frontières. Aussi, l'implication des citoyens dans les démarches de sciences participatives sont des préoccupations actuelles de la communauté scientifique. Cette démarche s'inscrit dans les questions de gouvernance, de démocratie participative et de "recherche-action". De nombreux projets scientifiques utilisent les sciences participatives pour contribuer aux recherches, à travers l'utilisation de données libres et ouvertes.</p> <p>Parallèlement à cette approche scientifique et technique, les expériences sensibles de nature (pratiques d'activités dans la nature, sorties découvertes, jardinage etc.) permettent d'élargir les publics et de déclencher l'envie d'agir du plus grand nombre.</p> <p>Il conviendra dans les deux cas d'être en capacité de les accompagner dans leur</p>

« transition » et de leur permettre de changer concrètement leurs pratiques et comportements pour réduire leurs pressions sur la biodiversité et préserver la nature.

Plus largement, la reconnaissance des savoirs environnementaux des communautés locales et des peuples autochtones est un enjeu majeur pour la sauvegarde de la biodiversité et la réussite des politiques dédiées (conservation de la nature), identifié depuis les années 1990 et s'inscrit dans la loi du 22 juillet 2013 qui favorise les interactions sciences/société.

La mesure vise ainsi à permettre à tous de vivre des expériences de nature respectueuses de la biodiversité, à sauvegarder les savoirs traditionnels et vernaculaires liés aux territoires (dont ultramarins et métropolitains) notamment en les partageant et en assurant la transmission entre les générations, à changer ses comportements et pratiques individuels et collectives pour réduire considérablement ses pressions sur la biodiversité.

En particulier, cette action se déclinera à travers :

- Le lancement d'un plan de développement des Sciences Participatives sur la Biodiversité (articulé avec le plan sciences et technologie lancé en 2022)
- Le lancement d'un plan de sauvegarde et d'inventaire des savoirs traditionnels et vernaculaires de la biodiversité, en cohérence avec les principes de la politique nationale du patrimoine culturel immatériel (2023), à articuler avec le parcours d'éducation artistique et culturel.
-
- Le développement des relais de diffusion des informations naturalistes pour le grand public (en s'appuyant sur la dynamique historique du réseau associatif, des structures existantes ouvertes au public tels que les offices de tourisme, ainsi que sur les dispositifs ABC et TEN).
- L'application mobile INPN Espèces permet depuis 2018 de découvrir la diversité des espèces présentes autour de soi et de participer à l'inventaire de la biodiversité de sa commune (près de 20 000 personnes y contribuent aujourd'hui). Une campagne de communication sera déployée pour mieux faire connaître l'application auprès du grand public. Les scolaires (module dédié ouvert au printemps 2023) et les contributeurs aux ABC feront partis des cibles privilégiées. Les associations seront soutenues en tant que relais de diffusion de la campagne.
- Le renforcement de l'accessibilité aux espaces naturels pour tous les publics de façon compatible avec la préservation de ces espaces par le biais notamment des plans de gestion des espaces naturels protégés
- La valorisation et le soutien aux actions de production de connaissances et de mobilisation citoyenne par le monde associatif
- La bonne articulation entre les projets associatifs et les apprentissages scolaires dispensés par les équipes enseignantes.

- La contribution à la connaissance scientifique des milieux de prairies par cartographies, inventaires et protocoles de sciences participatives sur les prairies aéroportuaires.
- Réalisation d'outils pour permettre aux pratiquants d'aller plus loin dans leur engagement pour la biodiversité

Indicateur(s) avec valeur cible :

- ⇒ Nombre de personnes ayant participé annuellement aux programmes de sciences participatives (indicateur ONB) avec une cible de 1 million de personnes en 2030 (135 000 personnes en 2020)
- ⇒ Nombre de personnes impliquées bénévolement dans des actions de mobilisation en faveur de la biodiversité avec une cible de 30% d'augmentation d'ici 2030
- ⇒ Nombre de Parcs nationaux et de Réserves naturelles nationales et régionales ayant renforcé l'accessibilité aux espaces naturels pour tous les publics de façon compatible avec la préservation de ces espaces par le biais notamment des plans de gestion (ou plans d'interprétation adossés aux plans de gestion de RNN) avec comme objectif de 100% des Parcs nationaux et des réserves naturelles ouvertes au public d'ici 2030
- ⇒ Nombre de personnes ayant participé aux actions d'éducation sensible et citoyenne à la biodiversité (hors cadre scolaire) (indicateur ONB) avec l'objectif d'un doublement d'ici 2030

Mots-clés

Pression IPBES

- Changement d'usage des terres et des mers
- Surexploitation des ressources naturelles
- Dérèglement climatique
- Pollutions de l'eau, des sols et de l'air
- Espèces exotiques envahissantes

Cible Cadre mondial

- C01 Aménagement du territoire
- C02 Restauration
- C03 Aires protégées
- C04 Conservation et restauration des espèces
- C05 Surexploitation
- C06 Espèces exotiques envahissantes
- C07 Pollutions
- C08 Changement climatique
- C09 Utilisation durable des espèces sauvages
- C10 Agriculture, aquaculture, pêche, sylviculture

- C11 Solutions fondées sur la nature
- C12 Nature en ville
- C13 Partage des avantages
- C14 Politiques publiques
- C15 Entreprises
- C16 Citoyens
- C17 Biosécurité
- C18 Incitations
- C19 Financements
- C20 Mobilisation et renforcement des capacités
- C21 Connaissance
- C22 Société inclusive
- C23 Egalité femmes hommes

Public Cible

- Etat
- Opérateurs de l'Etat
- Régions
- Départements
- EPCI
- Communes
- Entreprises
- Acteurs financiers
- Associations et fédérations
- Citoyens

Milieus

- Mers et océans
- Littoral et zones côtières
- Eau douce
- Montagne
- Forêts
- Milieu urbain
- Milieu agricole
- Zones humides
- Sols

Outre-mer

- oui
- non

Ministères et opérateurs

- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) – Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)
- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires MTECT (Direction générale de l'Aviation civile (DGAC))
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR)
- Ministère de la santé et de la prévention (MSP)
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (MENJ)
- Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (MIOM)
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
- Office français de la

		<p>biodiversité (OFB)</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)<input checked="" type="checkbox"/> Agence de la transition écologique (ADEME),<input checked="" type="checkbox"/> Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)<input checked="" type="checkbox"/> Opérateurs de la culture (Musées, centre d'arts et de création, école de design ...),<input checked="" type="checkbox"/> Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et autres structures d'accompagnements et de recherches
--	--	--

Calendrier (jalons)

Actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Action 1 Organiser chaque année de grands moments de cohésion citoyenne autour de la biodiversité	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine	Fête de la nature Journées du patrimoine
Action 2 Informer de manière permanente les citoyens	Etat des lieux des dispositifs existants et des engagements de la France (ex : biodiversité.gouv.fr ; mterre.fr, Elaboration d'une méthode de travail pour faire émerger le ou les dispositifs avec les partenaires. Création de coalition pour une préparation la mise en synergie	Analyse des résultats et propositions de plans d'actions. Mise en place des partenariats. Démarrage de la conception du dispositif Conception de la stratégie et de éléments de la campagne 1	Ouverture du dispositif phare V1 et campagne de communication associée Lancement d'une campagne d'impact 1	V2 et campagne de communication. Conception des dispositifs complémentaires Conception de la stratégie et des éléments de la campagne 2	Campagne de communication pour promouvoir l'ensemble des outils Lancement d'une campagne d'impact 2	Conception de la stratégie et de éléments de la campagne 3	Lancement d'une campagne d'impact 3	
Action 3 Mobiliser des acteurs relais, par la sensibilisation, la formation, la création de projets partenariaux	Déployer des dispositifs de mobilisation des acteurs	Élaboration d'un dispositif d'engagement des collectivités	Mise en place des réseaux d'acteurs relais dans les territoires	conception d'outils de formation, de mobilisation et d'accompagnement à destination des acteurs identifiés	Animation des réseaux d'acteurs	Organisation de formations et de temps forts dans les territoires auprès et avec les relais	Déploiement des dispositifs testés préalablement	Évaluation des actions pour essai

<p>Action 4 Faciliter l'engagement direct des citoyens</p>	<p>Création d'un kit d'accompagnement pour passer de citoyen concerné à citoyen acteur de la préservation de la biodiversité</p>	<p>Déploiement national des collections de badges "Sports et biodiversité" / Renforcement de l'éco-responsabilité des pratiquants de sports de nature</p>	<p>Constitution et animation de communautés de sportifs de nature engagés / Promotion de l'offre "Biodiv'sport, Suricate, Outdoorvision, C-Mon-Spot et Nav&Co"</p>		
<p>Action 5 Encourager les expériences de connaissance et expériences de nature, notamment au travers des sciences participatives</p>	<p>Lancement Du Plan de développement des Sciences participatives sur la biodiversité</p>	<p>Mise en place du Plan de développement des Sciences Participatives sur la Biodiversité</p>			
	<p>Plan de sauvegarde et d'inventaire des savoirs traditionnels et vernaculaires de la biodiversité</p>	<p>Plan de sauvegarde et d'inventaire des savoirs traditionnels et vernaculaires de la biodiversité</p>			
	<p>Installation d'une gouvernance et définition du projet</p>	<p>Développement des relais de diffusion des informations naturalistes pour le grand public : campagne de communication INPN Espèces</p>			
	<p>Intégrer les enjeux d'accessibilité dans tous les documents de gestion des Pnx et RNN (plans de gestion ou plans</p>				

<p>d'interprétation adossés aux plans de gestion des RNN ouvertes au public, contrats d'objectifs et de performance des PNx)</p>	<p>mettre en œuvre les actions identifiées dans ces documents de gestion (aménagement de sentiers, requalification et modernisation des maisons de parcs et points d'accueil du public, accompagner les communes pour réaménager les sites touristiques fréquentés afin de mieux y organiser l'accueil, développer des rencontres de tous les visiteurs avec des ambassadeurs du patrimoine naturel et culturel des parcs etc.) Valoriser et soutenir les actions de production de connaissances et de mobilisation citoyenne par le monde associatif Veiller à une bonne articulation entre les projets associatifs et les apprentissages scolaires dispensés par les équipes enseignantes Contribuer à la connaissance scientifique des prairies aéroporтуaires</p>
--	--